

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de La Rochette

Objet

Gestion du personnel

Actualisation du tableau des
emplois communaux

Postes périscolaires
2021/2022

Le vingt-six juin deux mil vingt un à dix heures
En séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Présents : David ATES, Pierre VERNEY, Emmanuelle ATES, Olivier GUILLAUME, Jacky DONJON, Thierry MONTEL, Véronique CORTES ROUX-LATOURL, Lionel FUENTES, Guillaume FOUCHER, Christophe SCHOERLIN, Florence YSARD JACOB, Carine PIBOULEU, Gilles GLAREY, Christophe DUTHEIL, Elodie VANACKERE, Mathilde GAZZA, Jean-Marc DEBAUGE, Morgane ALVES DIAS, Céline BORDIER, Jean-Claude BENGRIBA, Annie GONTARD, Virgile FIELBARD, Laurent BONNOT, Delphine LAINÉ

Procurations : Christine FONTAINE à Thierry MONTEL, Fabien GARCIA à Annie GONTARD

Absente : Sarah COMMUNAL

Monsieur Jean-Marc DEBAUGE a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation
18 juin 2021

Date d'affichage
5 juillet 2021

Monsieur le Maire passe la parole à Madame Emmanuelle ATES qui expose que l'organisation du service périscolaire pour la prochaine rentrée scolaire doit faire l'objet de modifications.

Les principales modifications sont les suivantes :

- Mise en place de postes de référentes sur les trois sites périscolaires, avec un temps dédié pour l'administratif
- Modification de l'heure de fin de la garderie du soir, fixée à 18 h 30 : cela induit une augmentation d'une demi-heure par jour pour les maternelles et une réduction d'un quart d'heure par jour pour l'élémentaire
- Stabilisation des équipes sur des plannings de quatre jours

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 29

Exprimés : 29



Mairie
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com

REF POSTE	FONCTION	GRADE	INFOS POSTE nbre jour hebdo + type accueil	ANCIENNES QUOTITES		CM 29 JUIN 2021 ACTION	NOUVELLES QUOTITES	
				TEMPS HEDBO ANNUALISE	ETP		TEMPS HEDBO ANNUALISE	ETP
GRI 1	Animateur périscolaire- Réfèrent	Adjoint d'animation ppal 2e classe - Echelle C2	4 jours matin-midi-soir + ménage soir	18,90	54,00%	Augmentation (heure réfèrent + temps garderie)	20,19	57,69%
GRI 2	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	4 jours matin	3,01	8,60%		3,01	8,60%
GRI 3	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	4 jours midi + soir	11,41	32,60%	Augmentation (temps garderie)	12,94	36,97%
GRI 4	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	4 jours midi	6,06	17,31%		6,06	17,31%
GRI 5	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	4 jours midi	3,03	8,66%	Augmentation (passage de 2 à 4 jours)	6,06	17,31%
RESTOGRI 1	Agent de restauration	Adjoint technique - Echelle C1	4 jours matin>midi + ménage CA lundi	19,60	56,00%		19,60	56,00%
CROI 1	Animateur périscolaire Réfèrent	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	4 jours matin-midi-soir	14,97	42,77%	Augmentation (heure réfèrent + temps garderie)	17,44	49,83%
CROI 2	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	4 jours matin-midi	9,12	26,06%		9,12	26,06%
CROI 3	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	4 jours midi-soir	11,92	34,06%	Augmentation (temps garderie)	12,94	36,97%
CROI 4	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	4 jours midi	6,06	17,31%		6,06	17,31%
CROI 5	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	4 jours midi	6,06	17,31%		6,06	17,31%
CROI 6	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	4 jours midi	6,06	17,31%		6,06	17,31%
RESTOCROI 1	Agent de restauration	Adjoint technique - Echelle C1	4 jours matin/midi-soir	26,10	74,57%		26,10	74,57%
PRI 1	Animateur périscolaire- Réfèrent	Adjoint technique ppal 2e classe - Echelle C2	4 jours - référente matin-midi-AP-soir	29,18	83,37%	Diminution (temps garderie)	28,00	80,00%
PRI 2	Animateur périscolaire Agent de restauration (second)	Adjoint technique - Echelle C1	4 jours 4j matin/midi/soir	15,40	44,00%	Augmentation (total sur 4 jours)	17,28	49,37%
PRI 3	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	4 jours midi-AP-soir	14,96	42,74%		14,96	42,74%
PRI 4	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	4 jours midi-AP	9,95	28,43%		9,95	28,43%

Mairie
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com

www.valgelon-la-rochette.com

PRI 5	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	4 jours matin-midi	9,98	28,51%	Diminution (actualisation calendrier)	9,65	27,57%
PRI 6	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	4 jours midi	6,02	17,20%		6,62	18,91%
PRI 7	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	4 jours midi	6,62	18,91%		6,62	18,91%
PRI 8	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	4 jours midi	6,62	18,91%		6,62	18,91%
PRI 9	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	4 jours midi	6,62	18,91%		6,62	18,91%
PRI 10	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	4 jours midi	6,62	18,91%		6,62	18,91%
PRI 11	Animateur périscolaire	Adjoint technique - Echelle C1	4 jours midi	6,62	18,91%		6,62	18,91%
PRI 12	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	4 jours midi	6,62	18,91%		6,62	18,91%
PRI 13	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	4 jours midi	7,88	22,51%	Diminution (calcul sur 52 semaines au lieu de 35)	6,62	18,91%
PRI 14	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	4 jours midi	3,90	11,14%	Augmentation (poste sur 4 jours)	6,62	18,91%
PRI 15	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	4 jours midi			Création (à recruter en fonction des effectifs)	6,62	18,91%
RESTELEM 1	Agent de restauration	Adjoint technique - Echelle C1	4 jours matin/midi-ménage soir-ES 2j	28,17	80,49%		28,17	80,49%
RESTELEM 2	Agent de restauration	Adjoint technique - Echelle C1	4 jours matin>midi	22,93	65,51%		22,93	65,51%
RESTELEM 3	Agent de restauration	Adjoint technique - Echelle C1	4 jours matin>midi + ménage CA lundi	22,63	64,66%	Diminution (actualisation calendrier)	19,23	54,94%

Heures annualisées	ETP annualisé	Total	Heures annualisées	ETP annualisé
353,02	10,09		368,01	10,51
		Différence / CM précédent	14,99	0,43

Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20210626-Del20210505-DE
Date de réception préfecture : 08/07/2021



Mairie
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com

Monsieur le Maire précise que les 31 postes créés pour assurer le fonctionnement du service périscolaire dans les conditions ci-dessous proposées, représentent au total 368,01 heures annualisées, soit 10,51 équivalents temps pleins (ETP).

Il est en conséquence proposé au conseil municipal :

- D'approuver la suppression de six postes d'adjoint d'animation territorial de 2ème classe à temps non complet au 30 aout 2021 (GRI3, GRI5, CROI1, PRI6, PRI13, PRI14)
- D'approuver la suppression de deux postes d'adjoint technique territorial de 2ème classe à temps non complet au 30 aout 2021 (PRI2 et RESTELEM3)
- D'approuver la création de sept postes d'adjoint d'animation territorial de 2ème classe à temps non complet au 30 aout 2021 (GRI3, GRI5, CROI1, PRI6, PRI13, PRI14 + PRI15)
- D'approuver la création de deux postes d'adjoint technique de 2ème classe à temps non complet au 30 aout 2021 (PRI2 et RESTELEM3)
- De s'engager à inscrire chaque année les crédits nécessaires au budget primitif
- D'approuver la modification du tableau des emplois communaux en conséquence, soit :

Suppression de postes :

Filière : Animation
Cadre d'emploi : catégorie C
Grade : Adjoint d'animation territorial 2ème classe
- ancien effectif : 17
- nouvel effectif : 11
Filière : Technique
Cadre d'emploi : catégorie C
Grade : d'adjoint technique territorial 2ème classe
- ancien effectif : 19
- nouvel effectif : 17

Création de postes :

Filière : Animation
Cadre d'emploi : catégorie C
Grade : Adjoint d'animation territorial 2ème classe
- ancien effectif : 11
- nouvel effectif : 18
Filière : Technique
Cadre d'emploi : catégorie C
Grade : d'adjoint technique territorial 2ème classe
- ancien effectif : 17
- nouvel effectif : 19

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur la modification du tableau des emplois en ce qui concerne les postes périscolaires, dans les conditions ci-dessus.

Vu la loi du 26 janvier 1984 et notamment l'article 34,
Vu le tableau des emplois communaux,
Vu l'avis du comité technique en date du 23/06/2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la modification des temps de travail tels que proposé ci-dessus,
- Approuve la modification au tableau des emplois communaux dans les conditions susmentionnées, à compter du 30 août 2021
- Autorise Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document relatif à la présente délibération.

Accès en ligne à la signature
073-200086882-20210626-DE120210505-DE
Mairie



CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	POUR(S)
0	0	29

Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
David ATEs

